



Spirale – Revue de Recherches en Éducation

**Appel à contributions pour le numéro thématique 73
(parution : février 2024)**

***MÉDIATIONS DES SAVOIRS
REGARDS CRITIQUES, APPROCHES PLURIELLES***

Coordination

Anne LEHMANS

laboratoire IMS-RUDII (UMR 5218), université de Bordeaux ;
chercheuse associée au MICA (UR 4426)

Sylvie CONDETTE

laboratoire CIREL (ULR 4 354), université de Lille ;
chercheuse associée au LACES (ULR 7437), université de Bordeaux

La médiation désigne les modes d'intervention d'un tiers neutre et impartial dans les situations de conflit, de tension ou de souffrance qui nécessitent la mise en place de procédures de conciliation ou de réconciliation (Guillaume-Hofnung, 2020 ; Condetta & Nonin, 2014). Sortant de la perspective de résolution de conflits, la question de la médiation s'est déplacée vers la relation et la structuration de la communication d'un public ou d'apprenants avec des contenus informationnels et des savoirs. La qualification de cette relation dépend de son objet (scientifique, culturel, esthétique, épistémique...), de ses outils (humain, technique, numérique...) ou des méthodes (pédagogiques, documentaires, ludiques...). Le concept a été complété, élargi à tout ce qui fait lien dans les situations de communication, précisé ou remplacé par d'autres notions proches mais pas équivalentes comme celles d'intermédiation ou de médiatisation. La recherche en France, particulièrement autour de l'information et de la communication, mais aussi des sciences de l'éducation et de la formation, a cultivé tout un champ de réflexion autour de la médiation en dépassant la référence initiale à la résolution de conflits pour s'intéresser à « *la recherche du lien entre l'énonciateur et le récepteur (...) grâce à une tierce personne et/ou un ensemble de techniques, d'outils, de messages ou d'interfaces* » (Liquète, 2010 : 11).

On pourrait considérer que tout a été dit, tant le nombre d'articles, ouvrages, revues, colloques consacrés à la médiation est important, avec un pic entre 2000 et 2010. Si les productions éditoriales explicitement consacrées à la médiation sont moins nombreuses depuis quelques années, l'intérêt pour le concept n'a pas décliné. Il s'est élargi, d'un côté, particulièrement dans le champ des sciences de l'éducation et de la formation, aux contenus et aux formes que revêt la médiation, et il s'est précisé, d'un autre côté, autour de travaux théoriques qui ont permis de dépasser la pluralité des usages. Les recherches sur la médiation culturelle se sont, elles, développées avec le déploiement de dispositifs numériques de plus en plus sophistiqués, tandis que la médiation des savoirs a fait l'objet de très nombreuses publications. La médiation de la culture désigne « *des façons d'accompagner, d'orienter, voire de contraindre la manière dont les publics s'approprient les objets culturels* » (Eloy et al., 2021), créatrice de lien social selon Jean Caune (1999). La médiation en jeu n'est plus alors celle qui met en

relation le public et l'œuvre dans une perspective de démocratisation culturelle et de création d'un consensus, mais celle qui instaure un espace public politisé par la culture en action et la représentation, de construction de sens. Elle touche ainsi non seulement à l'expérience esthétique, qui, pour Hannah Arendt (1972), est une activité produisant le « *partager-le-monde-avec-autrui* », mais elle s'inscrit également dans des espaces politiques et des dispositifs éducatifs dédiés.

La médiation des savoirs, qui fait l'objet de formations universitaires et de revues scientifiques, désigne « *l'ensemble des processus médiatiques et interactionnels qui concourent à la construction, au partage, à la diffusion voire à la confrontation de connaissances socialement institutionnalisées* » (Galibert & Bonnet, 2015). Ainsi la médiation comme « opérateur de mise en commun » est susceptible de modifier les manières d'enseigner et d'apprendre (Peraya *et al.*, 2012) et il est intéressant d'observer les proximités et les tensions qu'elle suscite dans des champs disciplinaires aussi différents que les sciences de l'information et de la communication et les sciences de l'éducation et de la formation. Régis Malet, en 2010 déjà, parlait d'un renouveau de la notion de médiation dans les sciences de l'éducation. Dans le champ éducatif, la médiation concerne des enjeux cognitifs, sociaux et politiques, lorsqu'elle désigne, selon ce dernier, d'abord « *l'ensemble des moyens par lesquels un tiers – l'enseignant – favorise la rencontre entre l'élève et les savoirs scolaires* » (p. 9), ce qui pourrait être associé ou opposé à la transposition didactique, les moyens de facilitation des relations sociales au sein de l'école, inspirés notamment des techniques de communication non violente ou coopératives pour gérer les conflits (Maxwell, 1989 ; Rosenberg, 2016), ou les dispositifs en jeu entre la production des réformes curriculaires et leur réception par les enseignants (Dupriez, 2006 ; Mangez, 2008). S'intéresser à la médiation revient alors à se demander dans quelle mesure les savoirs sont constitutifs de culture – au sens anthropologique de ce qui permet de partager et d'interpréter des expériences communes – et pas seulement de connaissances, dans quelle mesure la relation éducative se déroule dans un espace de communication.

Cependant, la médiation, parce qu'elle apparaît comme un « opérateur de mise en commun », devient aussi un objet très ou trop facilement convoqué : face au constat de ce que le numérique fait au savoir, à la culture, à l'attention, à l'autorité et à la légitimité, c'est la médiation, pourtant introuvable, qui est mobilisée pour dénoncer les crises ou le déclin des institutions, en proposer des explications, ou en identifier des solutions. À propos des savoirs scolaires, le remplacement de la transmission par la médiation, qui fait appel à la sensibilité, à l'expérience et à l'expression, peut être source d'inquiétude voire de rejet. À propos de la culture, le constat de la montée des intermédiaires techniques via la plateformes de l'information face aux médias de masse (Rebillard & Smyrniakos, 2019) ou aux opérateurs de documentation pour l'éducation (Carton & Tréhondart, 2020), malgré de possibles convergences transmédiatiques (Jenkins, 2013 ; Merzeau, 2015), fait craindre la disparition des médiateurs traditionnels de la culture avec la concurrence du numérique qui semble créer une désintermédiation et un accès direct et solitaire de tous à tout, en dehors de toute dynamique sociale collective créatrice de sens. Un discours critique sur la médiation s'est pourtant déployé autour de nouveaux enjeux :

- de l'information face au constat de fractures et d'inégalités sociales et cognitives dans les pratiques d'information, avec des conséquences politiques (pas seulement les *fake news*, mais aussi les questions de surinformation, mésinformation, désinformation), dans l'inclusion numérique ;
- des savoirs face aux demandes sociales d'autonomisation et de diversification des pratiques vis-à-vis des questions scientifiques, notamment dans des domaines comme ceux de la santé, des techniques et de la culture, même si, entre transmission et médiation, la frontière n'est pas toujours bien définie. Dans le champ de l'éducation, les injonctions à une politique de médiation qui proposerait un rapport « innovant », dédramatisé, technicisé aux savoirs se multiplient.

Face à ces constats, plusieurs questions peuvent renouveler la réflexion critique sur la médiation des savoirs dans les propositions d'articles :

Axe 1- Quels sens donner à la notion de médiation et aux médiations aujourd'hui, dans un contexte d'emprise des dispositifs techniques ? La médiation interroge nécessairement la légitimité des savoirs, l'accès et le sens des pratiques culturelles, des conditions de leur élaboration et de leur circulation, leurs transformations négociées. La médiation est-elle toujours ce qui crée le lien social, voire l'espace nécessaire à l'engagement, à la concertation ou à la participation ? Au contraire, ne fait-elle pas écran entre enseignants et élèves, reflétant la tension entre ce qui sépare et ce qui relie dans la définition de la culture et le risque de « *médiationisme* » (Gellereau, 2006) ? La médiation des savoirs

semble établir un rapport concurrentiel entre médiation et enseignement, et remettre en question les savoirs scolaires pour proposer une approche plus ouverte des connaissances, y compris au sein de l'espace scolaire, quitte à y introduire des savoirs buissonniers, éloignés de la forme scolaire ordinaire (Baujard, 2020). Enfin, dans quelle mesure le concept de médiation permet-il d'aborder des enjeux sociaux fondamentaux qui sont apparus avec l'évolution des pratiques d'information et des usages numériques, les questions d'éducation aux médias et à l'information dans une perspective culturelle et critique (Cordier, 2021) ?

Axe 2- Quels espaces pour la médiation aujourd'hui ? On voit se déployer une grande diversité de dispositifs de médiation des savoirs dont les substrats économiques, techniques et idéologiques renvoient à des agencements hétérogènes qui demandent toute l'attention de la recherche. Si la forme scolaire structure les espaces-temps des apprentissages, on a vu se multiplier, ces dernières années, expériences et réflexions sur la conception de l'espace comme médiateur, qui placent l'école dans un écosystème plus vaste que l'enceinte scolaire (Maury, Kovacs & Condette, 2018).

Axe 3- Le document reste un espace social à travers les activités de redocumentarisation, réagencements, transformations liées à la numérisation notamment, un espace de transactions sociales et d'agencements collectifs qui engage des temporalités, des dispositifs et des artefacts (Zacklad, 2019). On peut alors se demander dans quelle mesure la documentarisation des activités liées aux apprentissages, leur inscription sur des supports qui en permettent la communication et la circulation, peut faire médiation à l'école.

Axe 4- Quelles procédures interroger, quels acteurs, quelles pratiques ? Voit-on disparaître les médiations humaines du savoir au profit d'une technicisation et de la diffusion d'un modèle ingénierique ? La question peut se poser après l'épisode d'« école sans école » et de culture sans espace dans la période de confinement liée à la situation sanitaire, et toutes les difficultés qu'elle a pu mettre à jour sur la possibilité d'une médiation à distance ou l'inutilité des médiations humaines devant l'efficacité des dispositifs numériques. Elle émerge aussi des développements des approches neuroscientifiques de l'éducation et des développements attendus de l'intelligence artificielle comme dispositifs d'apprentissage automatisé, ou de l'internet des objets comme articulation d'une offre technologique avec des apprentissages scientifiques (Bouchereau & Roxin, 2019) dans un processus d'industrialisation de l'éducation et de la formation.

C'est autour de cette série de questions et pour renouveler la réflexion sur la médiation des savoirs que le numéro de *Spirale* propose de chercher des pistes.

Bibliographie

- Alves-Bernard I. (1996) « Des médiations éducatives à l'actualité de John Dewey ». *Spirale-Revue de recherches en éducation* 17 (113-130).
<https://doi.org/10.3406/spira.1996.1920>
- Arendt H. (1972) *La crise de la culture*. Paris : Gallimard.
- Baujard C. (dir.) (2020) *Validation des acquis buissonniers. Vers une meilleure reconnaissance par l'institution éducative de l'expérience des professionnels, des étudiants et des élèves*. Paris : L'Harmattan.
- Bordeaux M.-C. (2018) « La médiation culturelle. Des dispositifs et des modèles toujours en tension » – *L'Observatoire* 51 (5-8).
- Bouchereau A. & Roxin I. (2019) « Objets connectés : nouveaux dispositifs pour la médiation des savoirs scientifiques ? » – in : I. Roxin, I. Hosu, F. Tajariol et N. Pélissier (dir.) *Information, Communication et Humanités numériques* (109-128). Salon de Provence : Éditions Accent
- Carton T. & Tréhondart N. (2020) « La plateforme de l'éducation aux médias et à la citoyenneté : Regards critiques et enjeux d'émancipation » – *Spirale - Revue de recherches en éducation* 66, (77-94).
<https://doi.org/10.3917/spir.066.0077>

- Caune J. (1999) *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*. Grenoble : PU de Grenoble.
- Condette S. & Nonin C. (2014) *La médiation par les élèves. Enjeux et perspectives pour la vie scolaire*. Dijon : Scéren-Canopé.
- Cordier A. (2021) « Des formats d'information : Une mise à l'épreuve critique de l'expérience informationnelle » – Conférence internationale H2PTM *Information : enjeux et nouveaux défis*, Laboratoire Paragraphe, Paris.
- Dupriez V. (2008) « Les curriculums et les pratiques pédagogiques comme constructions sociales contextualisées » – in : F. Audigier é N. Tutiaux-Guillon (dir.) *Compétences et contenus. Les curriculums en questions* (85-99) Bruxelles : De Bœck.
- Eloy F., Bonnéry S., Coavoux S., Deslyper R., Giraud F., Legon T., Mille M. & Soulé V. (2021) « Introduction » – in : F. Eloy (éd.) *Comment la culture vient aux enfants : repenser les médiations* (7-22). Paris : Ministère de la Culture – DEPS.
- Estève I. & Coron G. (2021) « Apports de la (socio-)linguistique appliquée pour la médiation de l'information à destination des MNA en France » – *Éla* 202 (219-232).
- Galibert O. & Bonnet J. (2015) « Organisations et savoirs : quelles médiations ? Appel à contributions pour le n° 49 de la revue » – *Communication & Organisation*.
- Gardies C. (2012) *Dispositifs info-communicationnels de médiation des savoirs : cadre d'analyse pour l'information-documentation*. HDR, université de Toulouse le Mirail.
- Gellereau M. (2006) « Pratiques culturelles et médiation » – in : S. Olivesi (dir.) *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline* (27-42). Grenoble : PU de Grenoble.
- Guillaume-Hofnung M. (2020) *La médiation*. Paris : PUF.
- Jenkins H. (2013) *La Culture de la convergence. Des médias au transmédia*. Paris : A. Colin/Ina Éd.
- Malet R. (2010) *École, médiations et réformes curriculaires. Perspectives internationales*. Louvain-la-Neuve : De Bœck.
- Liquète V. (2010) *Médiations*. Paris : CNRS Éditions.
- Mangez É. (2008) *Réformer les contenus d'enseignement*. Paris : PUF.
- Maury Y., Kovacs S. & Condette S. (dir.) (2018) *Bibliothèques en mouvement. Innover, fonder, pratiquer de nouveaux espaces de savoir*. Villeneuve-d'Ascq : PU du Septentrion.
- Maxwell J. (1989) « Mediation in school : self-regulation, self-esteem and self-discipline » – *Mediation Quarterly* 7, 2.
- Merzeau L. (2015) « L'expérience transmédiatique : inclusion, environnement, communs » – in : B. Galinon-Méléneq, F. Liénard et S. Zlitni (dir.) *L'homme-trace. Inscriptions corporelles et techniques* (115-128). Paris : CNRS Éditions.
- Peraya D., Marquet P., Hülsman T. & Mœglin P. (2012) « Médiation, médiations... » – *Distances et médiations des savoirs*, 1.
<http://dms.revues.org/153>.
- Rebillard F. & Smyrnaiois N. (2019) « Quelle « plateformes » de l'information ? Collusion socioéconomique et dilution éditoriale entre les entreprises médiatiques et les infomédiaires de l'Internet » – *tic&société* 13, 1-2 (247-293).
- Rosenberg M. (2016) *Les mots sont des fenêtres*. Paris : La découverte.
- Souquet M. (2003) « La médiation en milieu scolaire » – in : J.-P. Bonafé-Schmitt (dir.) *Les médiations, la médiation* (221-295). Paris : Érès.
- Zacklad M. (2019) « Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation » – *Communication & Langages* 199 (1) (37-64).

Calendrier et consignes aux auteurs

30 Octobre 2022 : Appel à contributions
15 janvier 2023 : Réception des projets d'articles
31 janvier 2023 : Réponse aux auteurs
1^{er} avril 2023 : Livraison des articles
15 juin 2023 : Retour des expertises aux auteurs
Juillet-septembre 2023 : Navettes entre les auteurs, les directrices du numéro et les experts
Décembre 2023 : Livraison du dossier (articles dans leurs versions définitives, accompagnés de l'introduction).

Nous attendons pour le 15 janvier 2023 un résumé d'une page présentant le projet d'article envisagé, où les auteurs indiqueront une problématique générale et le questionnement qui en découle sans omettre de préciser le numéro de l'axe dans lequel ils s'inscrivent. Enfin, une liste des références bibliographiques mobilisées dans le cadre de l'étude entreprise sera jointe au résumé.

Vous veillerez à y indiquer également :

- vos noms, prénoms
- votre institution
- votre adresse postale professionnelle et une adresse électronique
- un titre d'article

Les propositions sont à envoyer en fichier attaché (en format .doc ou .docx) à Anne Lehmans et Sylvie Condette par courriel aux adresses suivantes :

Anne.lehmans@u-bordeaux.fr
sylvie.condette@univ-lille.fr

Si vous souhaitez envoyer un article développé dès cette première échéance, nous le lirons avec la même attention.

L'intitulé du fichier sera nommé comme suit : Spirale73 votre nom.doc (ou .docx).

Les propositions retenues donneront lieu à une proposition d'article qui n'excèdera pas 30 000 signes (espaces compris), attendue pour le 2 mai 2023. *Elle sera rédigée en utilisant la feuille de style et en suivant strictement les options rédactionnelles spécifiques à la revue Spirale, notamment en ce qui concerne la bibliographie :*

<http://spirale-edu-revue.fr/spip.php?article635>

Elle sera soumise à un logiciel anti-plagiat avant le processus d'expertise, la revue ne publiant que des articles originaux.

Si des révisions devaient être nécessaires, la version définitive des articles et de la présentation devra être remise au plus tard début octobre 2023.